

EPPU Nelson Mandela
6, rue des Écoles
33 920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE
Tél. : 05 57 42 51 06
Mail : E.StChristolyDeBlaye@ac-bordeaux.fr

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 2e TRIMESTRE

Jeudi 14 mars 2024

Circonscription : Blaye (33)

Présents :

Présidente – directrice d'école : Mme Ludivine Esquer-Giret

Equipe Enseignante :	Mme Zerbib: professeur des écoles (TPS/PS/MS) Mme Gabriel: professeur des écoles (PS/MS) M Verdeau: professeur des écoles (MS/GS) Mme Duville: professeur des écoles (GS) Mme Higoncq: professeur des écoles (CP1) Mme Marchi: professeur des écoles (CP2) Mme Naulé : professeur des écoles (CE1-A) Mme Mayol: professeur des écoles (CE1-B) Mme Germain: professeur des écoles (CE2-CM1-A) M Aufrère: professeur des écoles (CE2-CM1-B) Mme Dumas: professeur des écoles (CM2) Mme Dotal: professeur des écoles (UPS-EFIV)
Représentant(s) de la mairie :	Mme Picq (mairie) Mme Beau (conseillère municipale) Mme Queylat (conseillère municipale)
Atsem	Mme Page Véronique Mme Fougou Stéphanie
Parents d'élèves :	Mme Drouet Ruffino Emmanuelle M Dubois Romain Mme Arnaud Karen Mme Lavielle Jennifer

Excusé(e)s :

- Mme Hache, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme Sophie Viry et M Maxime Bernège, enseignants
- Mme Pesquidous, représentante des parents
- Mme Coulon Laura, représentante des parents

Début du conseil d'école à 17h35

Secrétaire de séance : M Nicolas Aufrère

ÉDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève et bilan intermédiaire

Dispositif ULIS :

L'enseignant coordonnateur ULIS Julien Giraud a quitté l'école pour un nouveau poste fin janvier. Il est actuellement remplacé par un enseignant remplaçant Mr Bernège, qui peut être appelé à tout moment par la circonscription de Blaye et être envoyé dans une autre école s'il y a une urgence.

Les élèves d'ULIS sont alors pour la journée dans leur classe d'inclusion, ce qui freine leurs apprentissages et les perturbe pour certains d'entre eux par manque de stabilité et de repères.

Les APC :

Les activités pédagogiques complémentaires après la classe se poursuivent et prendront fin aux vacances d'avril.

Elles concernent environ une soixantaine d'enfants de la MS au CM2 pour les périodes 3 et 4. Elles consistent en des activités de remédiation en français et en mathématiques, en une aide aux devoirs, en projet lecture ouvert à tous. La fête du court métrage se déroulera également sur ces temps-là pour les classes de CP, CE2/CM1 de Mme Germain et CM1/CM2.

Les stages de remise à niveau ou stages de réussite :

Un stage sera proposé lors des vacances d'avril par Mme Dumas.

L'aide aux devoirs dans le cadre de l'Accompagnement éducatif (propre aux écoles en REP) :

L'accompagnement éducatif est mené par Mme Higonenq jusqu'à la fin de l'année scolaire le mardi et le vendredi de 16h à 17h. Cela concerne 15 élèves.

b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

L'école est en lien de façon régulière avec le médecin scolaire de Blaye, le Dr Caldérara, qui rédige tous les PAI pour pathologie médicale, les PAP pour les aménagements pédagogiques lorsque des troubles des apprentissages sont avérés, peut recevoir des élèves en consultation à son bureau au Centre Médico-Scolaire à Blaye en fonction de la demande des enseignants et pour les élèves de GS et peut participer à des équipes éducatives.

L'infirmière scolaire du collège de St Yzan intervient également dans l'école élémentaire à la demande des enseignants pour vérifier l'audition, la vue... de certains élèves après accord de la famille. Elle mènera une intervention dans les classes de CP le 25 mars sur l'hygiène bucco-dentaire.

L'équipe enseignante travaille également en partenariat avec la MDS de St André (assistantes sociales, médecin de la PMI, infirmières de PMI). Une infirmière puéricultrice de la MDS réalise actuellement les bilans de santé des élèves de moyenne section. Un bilan orthoptique a été réalisé auprès des élèves de petite section par la PMI en février.

La directrice peut être en contact avec des assistantes sociales d'autres MDS, en fonction du lieu de résidence de l'élève et du suivi social réalisé au sein de sa famille. Depuis la loi de Mars 2007 sur la protection de l'enfance, un protocole d'accord a été établi entre la DSDEN de Gironde, le Président du Conseil Départemental, les Tribunaux, les Préfets afin que les enseignants puissent transmettre des informations préoccupantes voire des signalements en justice, en cas de suspicion d'enfant en danger. Ces informations préoccupantes sont envoyées à la Cellule départementale de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP33), par l'intermédiaire de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription. Un service d'assistants sociaux est dévolu spécifiquement au traitement des Informations Préoccupantes au sein de la MDS depuis cette année.

c) Bilan des évaluations nationales de CP de janvier

JANVIER 2024	Français	Mathématiques
Items les mieux réussis	<ul style="list-style-type: none">- Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent- Manipuler des phonèmes	<ul style="list-style-type: none">- Placer un nombre sur une ligne graduée- Ecrire des nombres entiers dictés
Items les moins bien réussis	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre des phrases lues seul- Lire à haute voix des mots ou un texte	<ul style="list-style-type: none">- Additions en ligne- Soustractions en ligne

SEPTEMBRE 2023	Français	Mathématiques
Items les mieux réussis	<ul style="list-style-type: none">- Manipuler des syllabes- Manipuler des phonèmes	<ul style="list-style-type: none">- Lire et écrire des nombres entiers- Comparer des nombres- Résoudre des problèmes
Items les moins bien réussis	<ul style="list-style-type: none">- Reconnaître les lettres dans les différentes écritures (à nuancer car une seule réponse fausse dans l'exercice invalide l'exercice entier)- Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent (dans une classe pour les élèves EFIV)	<ul style="list-style-type: none">- Reproduire un assemblage (espace et géométrie)- Associer un nombre à une position

II) Projets et vie de l'école

a) Projets pédagogiques de classes

Projets cycle 1

Voici les projets de classe des TPS/PS/MS et PS/MS :

- PS/MS : : projet sur le papillon, période 5 travail sur les abécédaires, période 5 potager ?
- TPS/PS/MS : langues (allemand), période 5 (italien), fête des couleurs (comptines asiatiques), petit-déjeuner, travail sur le corps humain, lecture en anglais sur chaque période (Eric Karl), objets pour ceux qu'on aime

Voici les projets de la classe des MS/GS et de la classe des GS :

- Course d'orientation : apprendre à se repérer dans l'espace, à utiliser un plan et à utiliser le vocabulaire spatial. Les deux derniers vendredis avant les vacances, course d'orientation et rallye photo dans le centre de Saint Christoly.
- La grande lessive : le jeudi 21 mars
- Participation à la semaine du Court Métrage : Du 20 au 26 mars

Projet de la classe des MS/GS : écriture de chanson en utilisant les prénoms et les rimes

Projets de la classe de GS :

- Participation à la semaine des maths : du 13 au 20 mars
- Participation à la semaine de la presse : du 18 au 23 mars
- Comité lecture : sortie le 14 juin
- Clément : écriture d'une chanson avec les prénoms et des rimes

sortie scolaire à harmoniser sur les 4 classes de maternelle

Projets cycle 2

Projets CP :

- **Cirque** = les ateliers ont démarré avant les vacances. Un artiste de la « Smart Compagnie » vient 5 fois avec le groupe de CP, et avec le groupe de CE1, préparer un spectacle. La restitution devant les autres classes du département participant au projet se fera le vendredi 12 avril au matin. Les enseignantes sont en train d'organiser les choses pour proposer ce spectacle aux parents des 4 classes au Vox début mai.
- **Grande lessive** le 21 mars
- **Fête du court métrage** : Les diffusions auront lieu les 21 et 25 mars sur les horaires habituels d'APC.
- **Prix UNICEF** : les élèves de CP découvrent en ce moment une sélection de 4 livres autour de la pauvreté. Il faudra choisir celui que chaque classe de CP a préféré, et savoir expliquer pourquoi. Le vote doit avoir lieu avant le 30 avril. Il se fera en classe directement.

Projets CE1 :

- fête des 100
- semaine des maths en lien avec les Jo
- ma petite planète ⇒ défis pour sensibiliser les élèves à la protection de la planète

Projets cycle 3

- Semaine du court métrage : du 21 au 26 mars aura lieu la fête du court métrage. Les enseignants vont donc organiser des séances de projection de courts métrages en classe sur les temps d'APC le jeudi 21 mars et le lundi 25 mars.
- Semaine des mathématiques : Du 14 au 20 mars, plusieurs classes de la circonscription de Blaye participent à la semaine des mathématiques. Chaque jour, un défi mathématique sera proposé aux élèves des classes participantes.
- Chasse au trésor des CM1-CM2 : Le projet Chasse au trésor est quasiment achevé et sera inauguré le vendredi 12 avril après la classe et les parents seront conviés. Ce même jour, les élèves des classes de CE2 CM1 testeront en avant-première cette chasse au trésor dans Saint Christoly au cours de l'après-midi.

b) Projet de fin d'année scolaire

Cette année, l'équipe enseignante a fait le choix d'organiser des Olympiades avec les familles, en partenariat avec l'association des parents d'élèves, pour la fin de l'année scolaire. La date du vendredi 28 juin a été retenue. Des équipes seront constituées en amont, les jeux seront tenus par les enseignants et les parents de l'APE tiendront des stands de vente de boissons, pâtisseries...

c) Organisation des liaisons inter-cycles et conseil école-collège

Liaison GS/CP :

- Jeux de société à dominante mathématique durant 45 minutes les 9 et 11 avril
- Lecture des CP aux GS
- Fête des 100 le 8 avril
- Adaptation à l'élémentaire avec les futures classes de l'an prochain déjà faites
- Echange des classes de CP et CE1 en juin

Liaison inter-cycles : chants des maternelles dans les deux cours de l'élémentaire à l'occasion du carnaval, représentation théâtrale de la classe de CM1/CM2 aux autres classes de l'élémentaire avant les vacances de Noël.

Liaison école-collège :

Le 1^{er} conseil école-collège s'est tenu le 19 octobre au collège de St Yzan avec l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Blaye, la principale et le principal adjoint du collège, des enseignants des écoles du REP et des professeurs du collège.

Un retour sur les évaluations nationales de 6^e et 4^e a été fait. Les enseignants du premier degré peuvent désormais mener le soutien scolaire auprès des élèves de 6^e avec les professeurs de collège. Les axes de travail des sous-commissions ont été présentés, afin que les enseignants s'y inscrivent ultérieurement.

Mme Higoncq, Mme Dumas et Mme Esquer-Giret font partie de la commission concernant l'Ecole du dehors.

Mme Dotal fait partie de la commission pour les enfants du voyage (liaison école collège).

Projets avec le collège :

Projet sciences au collège = le 13 mai, M. Lagrasse Fabien, professeur de SVT au collège, viendra à l'école pour travailler avec les 2 classes de CP sur la germination. Ce jour-là, il y aura des plantations de graines. Le 23 mai, les 2 classes de CP se rendront au collège pour disséquer des graines et les observer à la loupe binoculaire. Ce travail sera mené avec des élèves de 6^{ème} qui seront tuteurs des CP.

La visite du collège pour les élèves de CM2 n'est pas encore programmée.

Un atelier de sciences devrait se faire également pour la classe de CM1/CM2 mais rien n'est encore défini.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

Les deux PPMS risques majeurs et attentat-intrusion ont été réactualisés et transmis à la mairie, à la circonscription de Blaye et la DSDEN de la Gironde.

L'exercice pour le PPMS attentat-intrusion a été réalisé le 15 décembre au matin pour l'élémentaire puis la maternelle, selon un scénario de fuite après une intrusion. Les enseignants étaient avertis et les élèves prévenus le matin. Les élus et agents de la mairie étaient présents mais pas la gendarmerie de St Savin qui a oublié de venir.

En élémentaire, l'alerte a été déclenchée suite à une intrusion par la grande porte en fer de l'école. Le signal a été entendu par toutes les classes qui ont fui jusqu'au boulodrome, en passant par les portes en bois des cours et le portail principal en 5 minutes. La zone de recueil est éloignée de l'école mais à découvert. La vitesse de déplacement des élèves est à améliorer en insistant sur le silence.

En maternelle, l'alerte a été déclenchée suite à l'intrusion d'un animal dans la cour. Le signal était très faible presque inaudible dans le bâtiment des classes de grande section. Les 4 classes ont fui dans le calme et silencieusement pour rejoindre la cité de l'autre côté de la rue, en 4 minutes, en passant par la porte de la cantine et la porte de la salle de sieste.

Un exercice de confinement dans le cadre du PPMS risques majeurs (tempête, séisme, feu, produits toxiques, danger nucléaire) est prévu le jeudi 28 mars, à 9h pour la maternelle et à 15h pour l'élémentaire. Les élèves de maternelle doivent se regrouper dans la salle de sieste au déclenchement de la corne de brume. Les élèves d'élémentaire doivent se regrouper dans le réfectoire.

Un deuxième exercice incendie est programmé le vendredi 5 avril après-midi pour les deux sites, afin qu'il ait lieu sur la fin du temps de sieste en maternelle.

Un exercice incendie est prévu par la mairie sur le temps de restauration : la date est encore à définir. Les enseignants devront évacuer également, à condition que le signal soit audible dans tout le bâtiment élémentaire puisque les 2 alarmes incendie sont distinctes (réfectoire/classe de Mme Higoncq et bâtiment élémentaire).

La Dsden a demandé cette année qu'un diagnostic de mise en sûreté des établissements scolaires soit réalisé, en collaboration avec les municipalités.

Mme Picq, Mme Moindron et moi-même avons donc procédé à ce diagnostic, en s'appuyant sur le questionnaire fourni.

Il en résulte que des aménagements existent pour réglementer le stationnement, pour limiter la vitesse des véhicules et que le policier municipal peut être présent lors des entrées et sorties des élèves.

Les deux sites ont des portes, portails et clôtures réglementaires avec des clés sécurisées. Il n'y a pas de vidéosurveillance car ce système est très onéreux. Les dispositifs d'alerte en cas d'incendie, d'intrusion et de risques majeurs sont bien distincts.

b) Bilan intermédiaire sur la coopérative

Solde du compte au 28 / 02 : 7195e

Recettes :

-Marché de Noël 783e

-photos de classes 1623e

c) Budgets municipaux

Le budget 2023 pour les fournitures de classe s'élevait à 52 euros par enfant de maternelle, 44 euros pour les élèves de cycle 2, 39 euros pour les élèves de cycle 3 et 52 euros pour les élèves d'Ulis.

Qu'en sera-t-il du budget pour 2024, sachant que les enseignants avaient demandé à ce qu'il soit revu un peu à la hausse, vu l'augmentation des produits ?

Y aura-t-il toujours un budget pour la direction et pour le dispositif EFIV et pour les livres du comité lecture ? Le budget transport était de 2000 euros. Sera-t-il augmenté ?

Réponse de Mme Picq au jour du conseil d'école :

Budget 2024 voté début avril : nécessite une validation des élus ⇒ à minima pas de baisse, la hausse sera étudiée, il sera toujours proportionnel au nombre d'élèves

Budget EFIV reconduit

Devis pour parc informatique à l'étude.

d) Préparation de la rentrée 2024

Voici les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2024, actualisés à ce jour pour un effectif total de 200 élèves :

TPS : sans certitude (max 4) ⇒ inspection non favorable, privilégier la scolarisation des TPS dans le dispositif

TPS de St Savin

PS : 24

MS : 20

GS : 27

CP : 24

CE1 : 25

CE2 : 23

CM1 : 27

CM2 : 28

Ulis : 2 places

La Ddsen a pris en compte des effectifs plus importants, en novembre, avant un certain nombre de radiations et également en comptant un effectif supérieur en petite section.

Sur la base de ces effectifs, une mesure d'ouverture de classe dédoublée en maternelle est prévue, la commission à la Dsden pour entériner les mesures est repoussée à la fin du mois de mars.

Les inscriptions des futurs élèves de petite section sont prévues en mairie à partir du mardi 2 avril.

Prévoir un échange avec Mme Hache et Mme Picq sur les possibilités à envisager pour l'ouverture de classe, avant le mouvement des enseignants.

Mme Picq, rappelle que l'école n'a pas de salle disponible pour accueillir une classe supplémentaire et la mairie pas de crédit pour envisager des travaux. Elle indique qu'il est nécessaire d'être prudent sur l'augmentation des effectifs tant que les inscriptions ne sont pas faites. Par ailleurs, il faut réfléchir avant d'engager des travaux alors que la majorité des écoles ferment des classes, que la natalité baisse et que l'on ne sait pas si le dédoublement de classe sera définitif. Elle informe des échanges avec les élus de St

Girons et Mme l'Inspectrice au sujet de l'orientation possible de nouveaux élèves vers St Girons qui a fermé une classe l'année passée.

La suggestion du déplacement de l'accueil périscolaire vers le restaurant scolaire n'est pas la solution compte tenu des investissements déjà réalisés et de contraintes sanitaires.

MAIRIE

a) Adaptation du dossier d'inscription périscolaire

Une modification du règlement est en cours pour formaliser la demande de justificatif de garde des enfants pour les parents séparés.

Le tarif de la garderie va augmenter avec une prise en compte du quotient familial de la CAF en début d'année scolaire (attestation CAF). Les parents n'auront plus besoin de fournir l'avis d'imposition.

Une charte de bonne conduite pour le temps périscolaire, sous forme de pictogrammes, va être mise en place.

Les justifications des absences pour la cantine doivent être faites par les familles la veille avant midi, par écrit, sans exigence d'un certificat médical.

b) Marché de restauration

La société Aquitaine de restauration est reprise par Convivio : pas de changement de personnel.

Le marché arrive à échéance, il doit donc être relancé sur le même principe : livraison des matières premières, cuisinière mise à disposition pour préparation des repas sur place.

c) Projet Nefle : aménagement des cours de récréation

Soit la mairie est porteuse du projet et avance l'argent soit la Dsden est porteuse du projet d'un point de vue financier, si la mairie ne peut pas avancer les fonds.

Beaucoup de projets ont déjà été déposés et acceptés. Désormais, il y a des exigences nouvelles concernant les projets d'aménagement des cours d'école : les projets doivent favoriser la réussite des élèves.

Il faut finaliser le projet pour le soumettre à la conseillère pédagogique Mme Bedot, afin d'améliorer les pistes pédagogiques si nécessaire pour l'acceptation du projet.

La directrice a laissé un message sur le répondeur de M Berny, chargé des projets de paysagisme à la mairie, en lui soumettant des dates possibles de rencontre à l'école avec la société paysagiste que l'école a contactée de son côté.

d) Un point sur les travaux et équipements

L'équipe enseignante remercie la municipalité et les agents du service technique pour les travaux réalisés durant chaque période de vacances : pose des nouvelles fenêtres à l'étage et travaux de rénovation, pose du nouveau revêtement de sol sous le jeu de la cour maternelle, petits travaux dans les classes.

Le devis pour rajouter des déclencheurs d'alarme PPMS est en cours, ainsi que celui pour les fenêtres de la classe de l'étage à la maternelle pour lesquelles il y a une demande de subvention.

- Souci toilettes des cycle 3 : une intervention des services techniques est en cours
- Toilettes des cycles 2 : problème d'odeur d'urine et de sol toujours mouillé
- Le remplacement de certains ordinateurs portables devient urgent

Conseil d'école n°3 : mardi 25 juin à 17h30 – remise des questions au plus tard le 14 juin.

Fin du conseil à 18h55

la directrice
Mme Esquer Giret

le secrétaire
M Aufrère